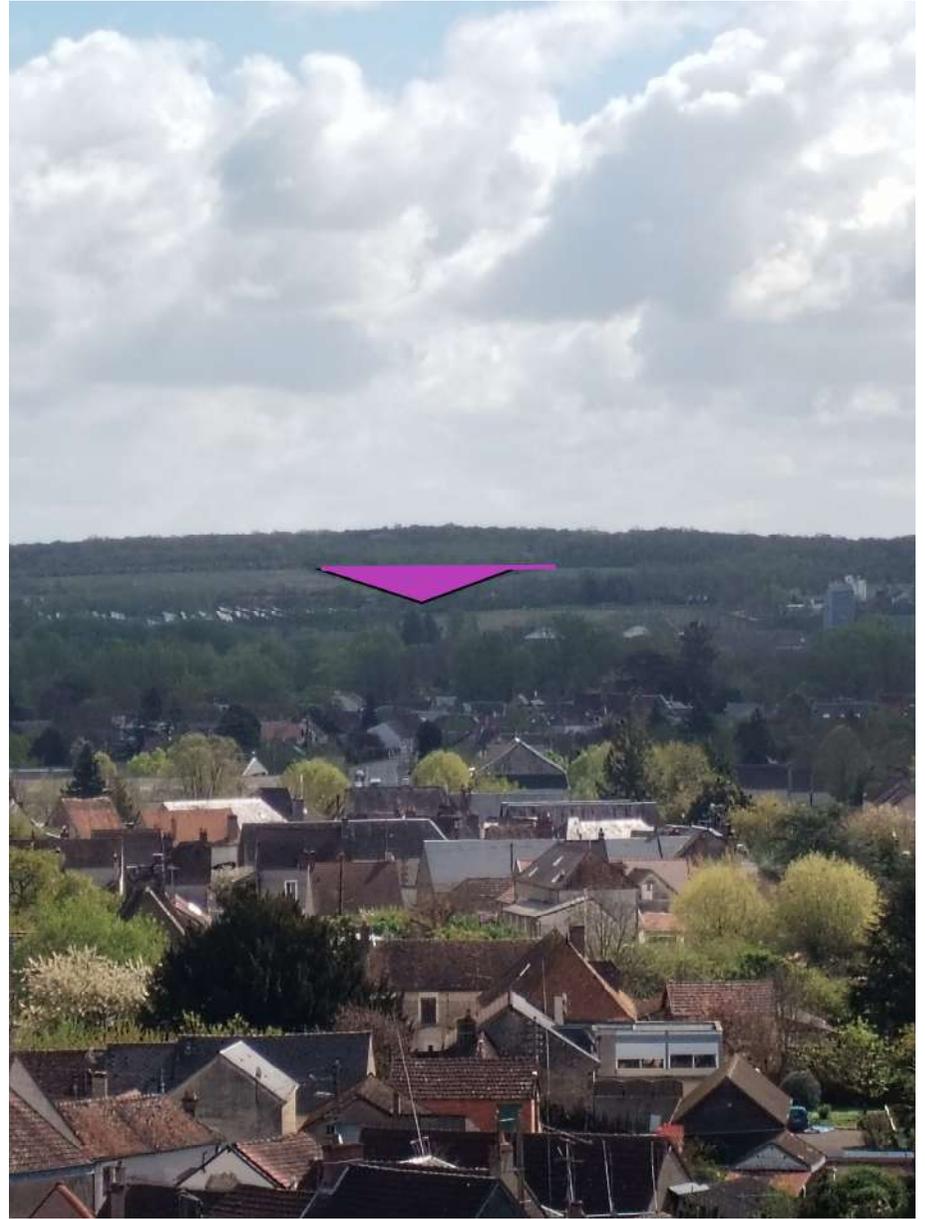




Angle 1



Angle 2





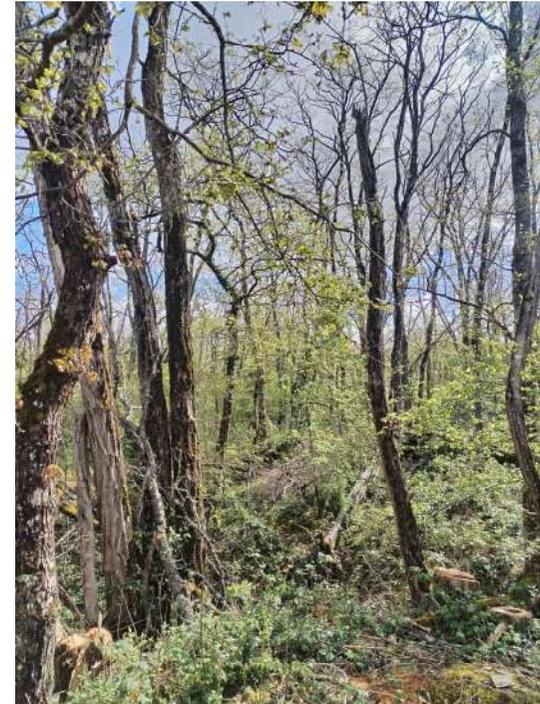
Vue A



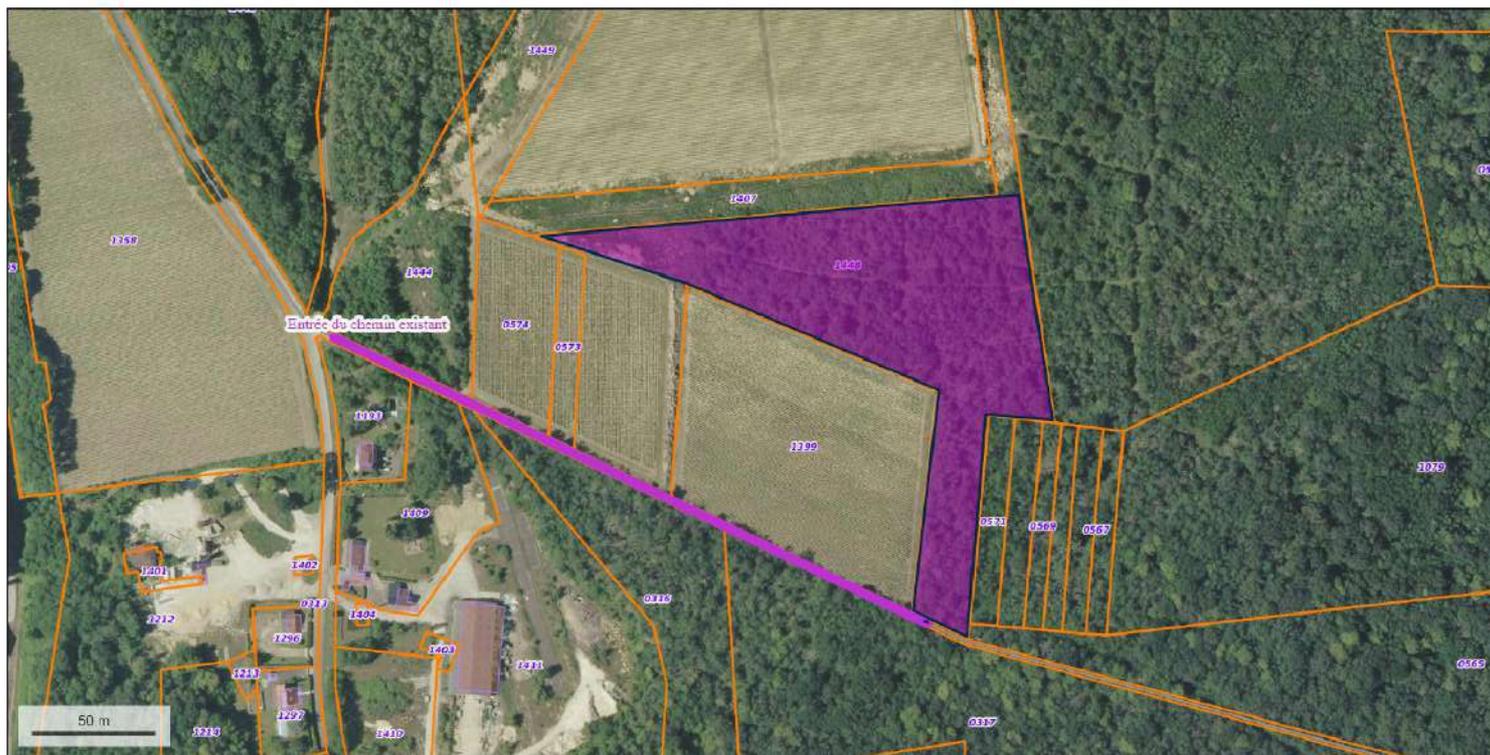
Vue B



Vue C



Vue D



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 53' 20" E  
Latitude : 47° 20' 12" N





Tracy-sur-Loire, Bourgogne-Franche-C...  
Google Street View  
août 2019 Voir plus de dates

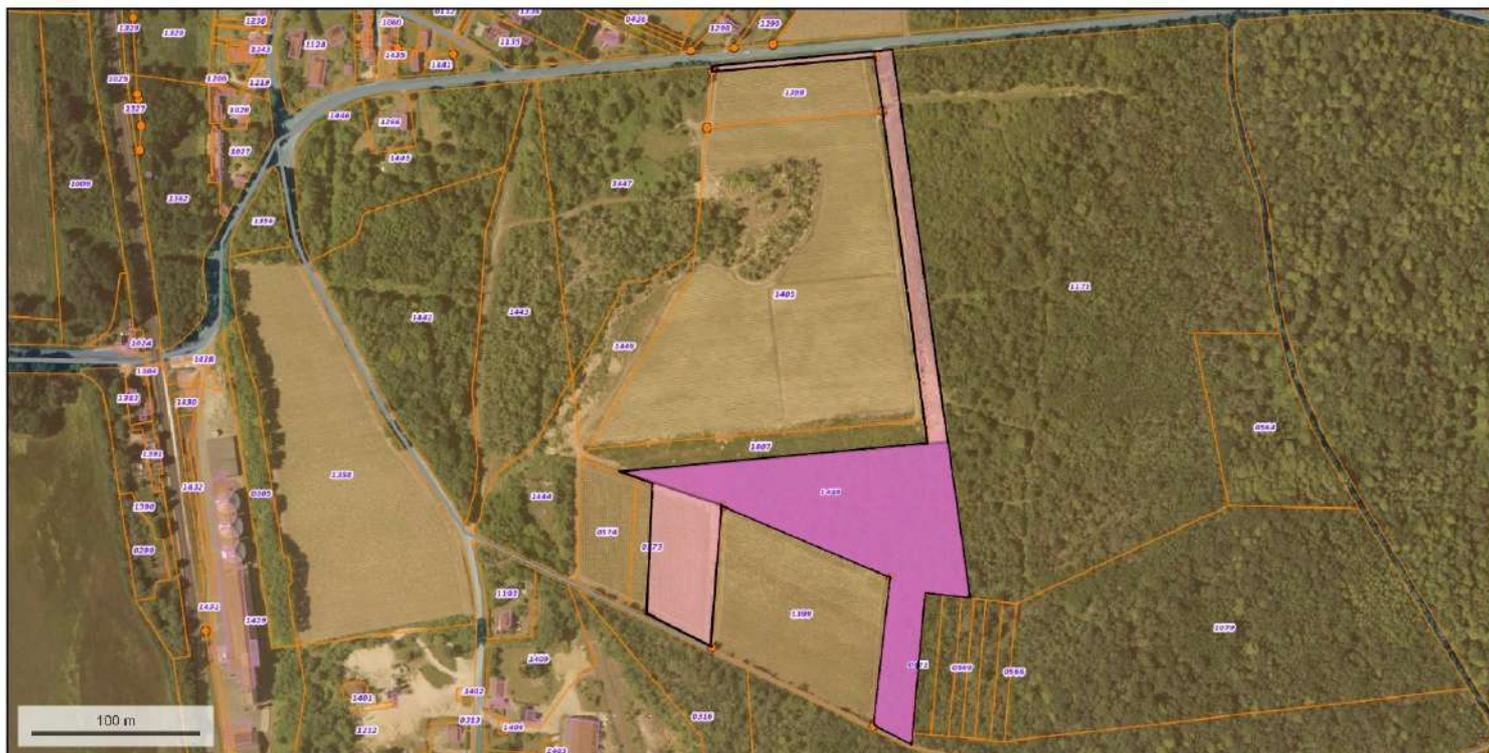
Chemin d'accès existant  
au départ de la D 243.

Date de l'image : août 2019 © 2024 Google



243

ON, unité de  
lon de Tracy



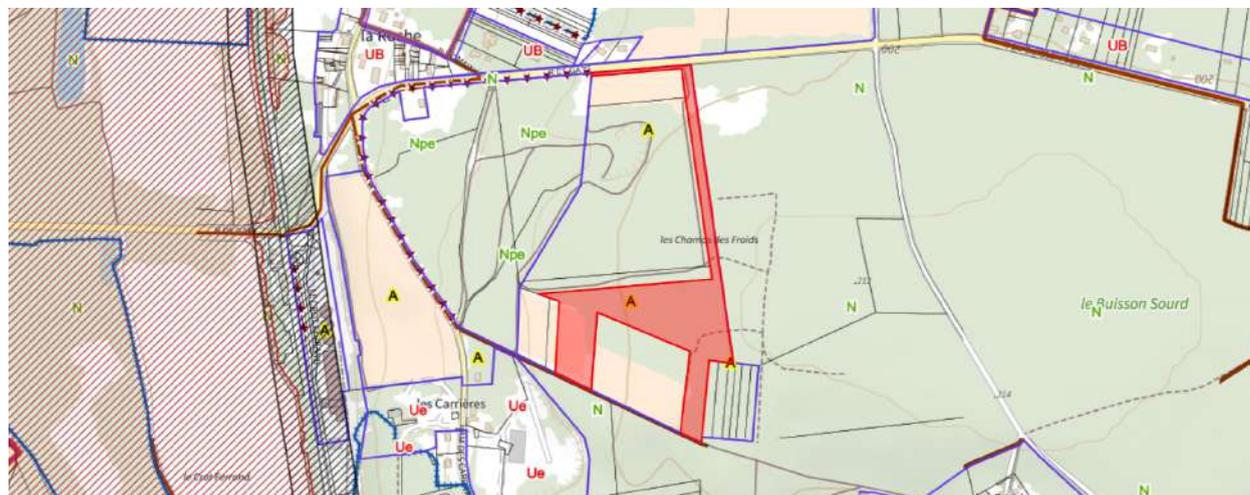
© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 53' 22" E  
Latitude : 47° 20' 17" N

La parcelle E 1448 sera défrichée sur la partie coloriée en rose foncé. Cela correspond à la surface baillée devant notaire, soit une superficie de 2 ha 58 a 75ca.

## FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

### Commune de Tracy-sur-Loire - Section 0E - Parcelle 1448



#### VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

##### Zonage(s)

-  Parcelle classée Npe, Secteur de production électrique
-  Parcelle classée N, Zone naturelle
-  Parcelle classée A, Zone agricole

#### La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

##### Traitement environnemental et paysager

-  Élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue à protéger, à mettre en valeur, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques
  - Végétation en écran

**NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable**

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

Compléments reçus le 17/04/24 concernant le cas par cas projet de défrichement à Tracy-sur-Loire (58)

- **Annexe 4: préciser la date à laquelle les photos ont été prises**
- les photos ont été prises le 10 avril 2024
- **Annexe 6: plan des abords du projet (100 m au minimum) qui devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau (échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000)**
- Vous trouverez ci-joint 2 documents relatifs à l'annexe 6
- **Préciser la date de début de coupe et de défrichement prévue**
- Cela est prévu à partir de l'automne 2024
- **Est-ce que la parcelle E1448 sera défrichée en totalité? Si non, merci de matérialiser sur un plan la partie qui sera défrichée (fond cadastral)**
- La parcelle E 1448 ne sera pas défrichée en totalité, la superficie baillée est de 2ha58a75ca. Voir la pièce jointe "Matérialisation défrichage".
- **Préciser les mesures qui seront prises pour la prévention des risques de pollutions de l'eau et du sol, pendant la phase de travaux comme par exemple les pollutions aux hydrocarbures, et pendant la phase d'exploitation, comme par exemple les traitements envisagés sur les vignes, l'enherbement des parcelles ou implantation de bandes enherbées...**
- La phase de travaux sera réalisée par le propriétaire de la parcelle pour ce qui est de la coupe de bois pour bois de chauffage, par une entreprise spécialisée pour le défrichage et l'aménagement de la parcelle (tournières). Les pollutions hydrocarbures seront minimales au vu de la nature des travaux.
- La phase d'exploitation sera réalisée par nous-même, toutes les tournières seront enherbées afin de limiter l'érosion et les risques de défonçage du sol. Afin de réduire notre impact écologique, nous n'utilisons pas de désherbants chimiques et nous sommes équipés de pulvérisateurs homologués ZNT.
- **Vous notez dans la partie 6.1 de votre CERFA que le défrichement entraînera la destruction de la flore et de la faune existantes, avez-vous vérifié sur les bases de données disponibles en ligne (ex: Sigogne) l'absence d'espèces remarquables sur la parcelle?**
- J'ai vérifié via le site de Géoportail si la parcelle était située dans un zonage environnemental. Pour cela, j'ai utilisé 19 calques disponibles sur le site (parcelles cadastrales, réserves biologiques, arrêtés de protection du biotope, parcs naturels régionaux, réserves de biosphère, réserves naturelles nationales, réserves naturelles régionales, conservatoires d'espaces naturels, sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, Inventaire National du Patrimoine géologique, arrêtés listes de sites d'intérêt géologique, Site Natura 2000 au titre de la directive habitats, arrêtés de protection d'habitats naturels, périmètres de protection de réserves naturelles,

**arrêtés de protection de géotope, ZNIEFF type II, ZNIEFF type I, site Natura 2000 directive Oiseaux, Plan IGN), j'en ai conclu qu'il n'y a pas d'espèces remarquables sur la parcelle. Je suis également sur le site Sigogne que vous m'aviez recommandé, j'en arrive à la même conclusion.**